

-----

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

**Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,**

**DELIBERATION N° 13**

Effectif du Conseil  
d'Administration : 17

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE  
COMMANDES « INTERIM D'INSERTION »  
ENTRE LE CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE NIORT ET LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU  
NIORTAIS**

Date de convocation : 15 septembre 2023

Affichage du Compte

Rendu Sommaire : 27 septembre 2023

**PRESENTS** : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. FERON, Mme BARATON, M. BAUDIN.

**EXCUSES** : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, Mme ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD, Mme DORET-FOURNIER, qui a donné pouvoir à M. FERON, Mme AUMONIER, qui a donné pouvoir à Mme BARATON, M. CHALET, qui a donné pouvoir à Mme NADAL.

**ABSENT** :

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose :

Le Centre Communal d'Action Sociale de Niort, la Ville de NIORT et la Communauté d'Agglomération du Niortais, ont recours à des prestations de mise à disposition de personnel temporaire en insertion pour des missions de remplacements d'agents ou de renforts des équipes en place lors de pics d'activité ou d'évènements spécifiques.

Dans le cadre de leur politique d'achat durable respective, dans une volonté d'harmonisation des pratiques et de cohérence territoriale, les trois organismes ont souhaité confier une partie des prestations de mise à disposition de personnel temporaire à des structures d'insertion par l'activité économique.

Un groupement de commandes est envisagé afin de structurer le contrat permettant :

- aux trois collectivités de formaliser leur politique d'achat sur ce volet des achats socialement responsables,
- aux structures de l'insertion de disposer d'une visibilité en termes de volume d'activité dans un cadre contractuel.

Le groupement sera constitué une fois la convention signée et rendue exécutoire, jusqu'à la fin de validité de l'accord-cadre, objet du groupement. Les modalités de fonctionnement du groupement sont décrites dans la convention jointe en annexe.

La Ville de Niort est coordinatrice de ce groupement. Elle assurera donc la mise en œuvre du contrat, de sa passation à sa notification et prendra également à sa charge la passation des avenants lorsqu'ils concernent l'ensemble du groupement.

Chaque membre, passera pour sa part les commandes de prestation pour ses propres besoins, et devra s'assurer de la bonne exécution desdites commandes.

Les contrats seront passés pour une durée de 4 ans, sous la forme d'accords-cadres à bons de commande.

Les montants concernés pour l'ensemble des membres du groupement sont estimés sur leur durée (4 ans) :

Montant maximum Ville de Niort (en € HT)	Montant maximum Centre Communal d'Action Sociale (en € HT)	Montant maximum Communauté d'Agglomération du Niortais (en € HT)
210 000,00	8 000,00	120 000,00

Le contrat fixe le montant maximum de 338 000,00 € HT pour la durée de l'accord-cadre (4 ans).

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Niort (CCAS) au groupement de commandes entre la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais, pour la prestation d'intérim d'insertion ;
- **APPROUVER** la convention constitutive de ce groupement ;
- **APPROUVER** les caractéristiques essentielles des marchés à venir ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer la convention constitutive du groupement ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir à l'issue de la procédure.

*Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.*

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0  
Excusé : 0

Pour extrait conforme  
NIORT, le 27 septembre 2023

Pour le Président du C.C.A.S.  
Jérôme BALOGÉ  
Et par délégation,  
Le Vice-Président  
SIGNE  
Nicolas VIDEAU